



CONCOURS DES PSYCHOLOGUES 2026

LA LISTE COMPLÉMENTAIRE ENFIN APPELÉE !

COMMUNIQUÉ :

Vous avez réussi le concours de psychologue du ministère de la Justice et figurez sur la liste complémentaire ?

**FO Justice psychologue vous apporte la confirmation :
Des postes vont être proposés aux lauréats de la liste complémentaire !**

► **FO Justice Psychologue** a sollicité le Secrétariat Général pour éclaircir et pouvoir communiquer les différentes phases d'acceptation de la liste complémentaire. Il nous confirme que l'appel des lauréats a commencé, dans l'ordre du classement, et qu'il y a, à ce stade, suffisamment de postes pour appeler l'ensemble des collègues inscrits sur cette liste.

L'objectif annoncé est une prise de poste au 1^{er} septembre avec intégration à la Formation d'Adaptation à l'Emploi (FAE). Nous invitons chaque collègue appelé à répondre rapidement à la sollicitation de l'administration : cette réponse permet de poursuivre les appels pour les candidats suivants sur la liste.

- **FO Justice Psychologue** s'est d'abord battu pour obtenir l'ouverture d'un concours qui n'était pas programmé.
- Nous avons ensuite obtenu de l'administration que les psychologues déjà en poste puissent être titularisés sur leur affectation.
- Enfin, nous avons continué à intervenir au sujet des listes complémentaires.

► **FO Justice Psychologue** avait organisé, les 19 février et 3 mars derniers des réunions ouvertes à l'ensemble des collègues pour présenter les nouvelles modalités d'affectation obtenues après de longs mois de négociation avec le secrétariat général. Nous avons obtenu du Secrétariat Général, malgré des délais très contraints, qu'il mette en œuvre ces modalités dès ce concours. Nous nous en félicitons aujourd'hui pour les collègues qui ont fait ce choix : ils seront stagiaires sur leur poste dès septembre.

C'est une excellente nouvelle pour les collègues concernés, mais aussi pour l'ensemble de la profession !

Nous savons que de nombreux collègues inscrits sur liste complémentaire ont vécu ces dernières semaines, a minima, dans l'incertitude. Ne pas connaître le fonctionnement de la liste complémentaire en amont a conduit nécessairement à croire que cela revenait à un échec au concours.

► **FO Justice Psychologue** porte auprès du secrétariat général la détresse et l'insécurité que ce manque d'information peut susciter pour nous, psychologues sur le terrain. Cela ne reflète pas l'engagement réel de ces services qui ont essayé d'obtenir le maximum de postes pour notre corps.

► **À ce stade, plusieurs revendications demeurent :**

- Les possibilités d'affectation restent aujourd'hui trop limitées. Au regard des nombreuses vacances de postes, un choix plus vaste pourrait être proposé aux lauréats du concours.
- La DGAP n'a toujours pas proposé de postes aux lauréats qui ne peuvent ou ne décident pas d'opter pour leurs postes : que faut-il en conclure ?
- **FO Justice PSY** revendique la réalisation d'un concours psychologue 2027 au regard des vacances de poste abyssales, du pourcentage de contractuels dans la composition de notre corps ainsi que pour permettre à nos collègues non-lauréats de se représenter. La non-réussite à cette session du concours n'est en aucun cas liée à leur valeur professionnelle. Ce concours doit donc bénéficier d'une régularité et ne pas dépendre des bonnes volontés futures des décideurs.

► **Vous êtes concerné(e) par le concours ? N'hésitez pas à nous faire part de votre expérience et de vos interrogations. Vos retours nous permettront de poursuivre nos interventions au plus près des réalités de terrain et de défendre efficacement les intérêts de tous les psychologues** ► psy@fojustice.fr

FO Justice - Psy - le 9 juillet 2026 -